

N°1404

du 12
JANVIER
2021



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

TELECOMMUNICATIONS

P.3

Pour la mise à jour des indicateurs

**L'ARCEP lance un processus
d'appréciation de la qualité
des services aux usagers**

DROITS DE L'HOMME

P.4

La CNDH élabore son plan stratégique 2020-2025

SOCIETE

P.4

Après deux ans d'utiles services de base dans sept villes du Togo

Evaluer et poursuivre le PIDU, suivant son impact

P.3 Pour une croissance économique forte sur la période 2020-2025

DOGBÉ CRÉE "L'ALLIANCE"



Victoire S. Tomégah-Dogbé, Cheffe du gouvernement

*"Ma conviction profonde repose sur la nécessité
de bâtir un secteur privé fort, capable de rivaliser
avec les entreprises du continent",
Mme TOMEGAH-DOGBE, Premier ministre*

P.4 Financement des actions prioritaires du gouvernement en 2021

39,3 milliards pour le Togo au lieu de 25 recherchés

Premier franc succès de l'année pour le Trésor public

P.6 Panier de la ménagère

Hausse des prix des œufs sur le marché

La pandémie à coronavirus s'invite dans les causes

Disparition

Le réalisateur britannique Michael Apted est mort

Célèbre pour son opus de la saga James Bond et la série documentaire "Up", il fut le président de la Guilde des réalisateurs d'Amérique. Il était âgé de 79 ans.

Michael Apted avait entre autres réalisé Nashville Lady (1980) et Gorilles dans la brume (1988), ainsi que Le monde ne suffit pas

(1999), film de la saga James Bond. Mais il était surtout connu au Royaume-Uni pour sa série documentaire Up, dans laquelle il a filmé tous les sept ans l'évolution de quatorze Britanniques de milieux socio-économiques différents, depuis leur 7 ans, lorsque le projet a démarré en 1964, jusqu'à

leur 63 ans.

La série Up a montré ce que la télévision pouvait donner de mieux dans son ambition et sa capacité à se faire le miroir de la société et à divertir les gens tout en enrichissant notre perspective sur la condition humaine.



Patrimoine

Gatsby, le magnifique entre dans le domaine public en 2021

Le passage à une nouvelle année signifie aussi l'entrée dans le domaine public de nouveaux auteurs, et leurs textes avec eux, pour rejoindre définitivement le patrimoine littéraire français. Cette année 2021 sera l'occasion de redécouvrir un certain nombre d'autrices, dont Paule Régnier, Véga, Elsa Koeberlé ou encore Andrée Viollis. Jacques Schiffrin, créateur de la Bibliothèque de la Pléiade, voit aussi ses traductions entrer dans le domaine public. Il en est de même de F. Scott Fitzgerald et son roman Gatsby le Magnifique.

Considéré comme le « père de l'anthropologie française », Marcel Mauss légua au patrimoine plusieurs œuvres qui ont fait figure de références pour la discipline, notamment son Essai sur le don, paru en 1924. Sociologie et anthropologie,



un recueil de textes publié en 1950 aux Presses universitaires de France, avait été préfacé par Claude Lévi-Strauss, ce qui donne une idée de sa postérité...

Lauréate du Grand prix du roman de l'Académie française en 1934 pour son roman L'Abbaye d'Évolayne, paru aux éditions Plon l'année précédente, Paule Régnier

pourrait voir son œuvre redécouverte à l'occasion de son entrée dans le domaine public. En effet, malgré une reconnaissance assez large à son époque, l'autrice et ses textes ont aujourd'hui disparu de la circulation.

Deux hommes politiques, Léon Blum et Marc Sangnier, feront aussi entrer leur œuvre dans le domaine public, au même titre que le poète, essayiste et nouvelliste Léo Larguier, membre de l'Académie Goncourt.

Autre personnalité notable, Jacques Schiffrin, à l'origine des éditions de la Pléiade et de la fameuse Bibliothèque de la Pléiade, désormais intégrée aux éditions Gallimard. S'il ne laisse pas d'œuvre signée de son nom, Schiffrin a traduit de nombreux textes, dont Premier amour de Tourgueniev, L'Éternel Mari de Dostoïevski ou encore Le Portrait de Nicolas Gogol.

Une autre fameuse traduction entrera dans le domaine public en 2021, celle de L'appel de la forêt de Jack London par Raymonde de Galard...

Dans le domaine anglophone, notons l'entrée dans le domaine public d'Edgar Rice Burroughs, le créateur de Tarzan et de John Carter, mais aussi du dramaturge irlandais George Bernard Shaw ou encore, très attendue, celle de Gatsby le Magnifique, roman le plus célèbre de Francis Scott Fitzgerald. N'oublions pas George Orwell, avec des plannings de publications qui devraient lui faire une large place en 2021... Pour tous ces auteurs, cette entrée dans le domaine public ne signifie pas celles des traductions françaises, qui restent bien entendu protégées par le droit d'auteur jusqu'à 70 ans après la mort du traducteur ou de la traductrice.

Cinéma

Le Word cinema Fund a primé 5 films africains

Le World Cinema Fund a publié le 11 décembre les résultats de sa dernière commission bénéficiant du financement ACP-UE, qui a primé 5 films : Au titre de WCF Production Fund (Jury : Teona Strugar Mitevska (Macédoine), Marta Andreu (Espagne), Zsuzsanna Király (Allemagne-Autriche) et Vincenzo Bugno (Italie). PEPE, LA IMAGINACION EN EL TERCER CINE, de Nelson Carlos de los Santos (République dominicaine)

produit par Monte y Culebra (Pablo Lozano et Tanya Vallette), 40.000 • + 80.000 • de Bonus ACP.

NUIT DEBOUT (Rising up at Night) de Nelson Makengo (RDC) produit par Mututu Productions (Dada Kahindo) 20.000 • + 20.000 • de Bonus ACP

Au titre du Fonds WCF - Africa (Jury : Alex Moussa Sawadogo, Burkina Faso et Dorothee Wenner, Allemagne). OANCORADOURO DO TEMPO de Sol de Carvalho

(Mozambique) produit par sa société Promarte, Gamboa & Gamboa Produções (Angola) et Caméléon Production (David Constantin, Ile Maurice) : 30.000 • + 60.000 • de Bonus ACP. LE TUEUR QUI ME REDONNA LA VIE de Mama Keïta (Guinée) documentaire coproduit par KIF Productions (Rone Camara, Senegal) : 19.000 • + 38.000 • de Bonus ACP. AUGURE de Baloji Tshiani (RDC), produit par Tosala Films

(Emmanuel Lupia, RDC): 25.000 • + 50.000 • de Bonus ACP.

Le World Cinema Fund de Berlin est l'un des 5 fonds récipiendaires de l'aide ACP-UE destinée aux coproductions ACP, avec l'OIF et son partenaire le Fonsic, le CNC - Fonds Aide au Cinéma du Monde (administré en liaison avec l'Institut français) et Fonds Jeune Création Francophone (géré par Génération Films / Moussa Sawadogo, à Ouagadougou).

Numérique

Wattpad en vente : 500 millions \$ de ticket d'entrée

Plateforme incontournable pour la publication de fan-fiction, Wattpad a largement évolué depuis ses premières armes, en décembre 2006. Le site qui ne devait jamais devenir payant a fini par basculer en octobre 2017 sur une formule d'abonnement — sans aucune incidence sur l'accès aux histoires déjà parues. Mais l'entreprise fondée par Allen Lau et Ivan Yuen s'apprête à basculer vers une nouvelle aventure.

Selon des sources non divulguées, la société Wattpad est donc en vente, négociant actuellement

avec plusieurs structures, non communiquées. Le ticket d'entrée serait de 500 millions \$, assure Canada 24 News. Basée à Toronto, Wattpad aurait reçu une offre d'une entreprise américaine à l'automne, mais d'autres acheteurs se montreraient intéressés.

Pour l'heure, silence radio du côté de Wattpad : « Nous n'avons aucune information à communiquer », assure un porte-parole. S'il est encore possible que rien ne ressorte de ces échanges, on évoque tout de même un accord qui serait signé à la fin du mois de jan-

vier. En somme, on n'en sait rien, mais les rumeurs vont bon train.

Au cours de ces dernières années, Wattpad a connu plusieurs mutations : au global, plus de 115 millions \$ de levées de fonds sont intervenus durant le développement de la société — notamment de Tencent Holdings, le géant chinois. Les investisseurs proviennent également des territoires canadiens et américains, principalement des sociétés de capital-risque.

Originellement, cet outil servait principalement à l'écriture de fan-

fiction, ces récits inspirés d'univers populaires — Harry Potter, Twilight en tête de liste — et déclinant les aventures de personnages principaux. Le modèle publicitaire, favorisé dans un premier temps, a laissé la place à une offre d'abonnement. Mais ce n'était là qu'un des volets de la croissance.

Aujourd'hui, Wattpad revendique 90 millions d'utilisateurs mensuels chaque mois, à travers le monde. Et ses expérimentations pour générer de nouveaux revenus n'ont pas manqué.

Nécrologie

Le cinéaste nigérien Inoussa Ousseini est décédé le 5 janvier dernier

Cinéaste, sociologue, ancien ministre et ambassadeur du Niger à l'Unesco, pionnier du film documentaire en Afrique, Inoussa Ousseini est décédé le 5 janvier dernier au Niger. Il avait appris le cinéma avec Jean Rouch.

Il va réaliser La Sangsue, un film sur la sexualité des Français, puis Paris c'est joli, sur le vécu d'un Africain entré illégalement en France (prix de la critique au Fespaco de 1976).

De retour au Niger, il prend la direction du département audiovisuel du CNRS de Niamey, créé par Jean Rouch, tout en l'accompagnant dans ses missions à l'intérieur du pays.

Inoussa Ousseini a réalisé plusieurs courts métrages, dont



Sangsue (La) (1970), Paris c'est joli (1974) Prix de la critique FESPACO 76, Dinard 74, Grand prix, Ganga (1975), Médecines et médecins (1976), Une jeunesse face à la culture (1976), Lutte saharienne (1976), Le Griot Badye (1977), Fêtes traditionnelles populaires du Niger (1980), Fantasia 1980, Soro (le) (1980), Wasan kara (1980), Tahoua an 2 le festival (1986).

AZIMUTS INFOS

Les pays asiatiques sont-ils naturellement immunisés contre la Covid-19 ?

La Corée du Sud, le Vietnam, Singapour ou la Thaïlande sont vantés pour leur politique de lutte anti-Covid-19. Mais le faible nombre de cas et la faible mortalité pourrait aussi s'expliquer par une immunité "naturelle" acquise de très longue date...

En Chine, on compte 63 cas de Covid-19 et 3 morts par million d'habitant depuis le début de l'épidémie. Le chiffre est encore inférieur au Vietnam (14 cas et 0,4 par million) ou encore à Taiwan (30 cas et 0,3 mort par million). Par comparaison, la France affiche 35.140 cas et 850 morts de Covid pour un million d'habitants, et les États-Unis 46.044 cas et 874 morts par million.

Une pandémie de rhume en Asie de l'Est

La plupart des observateurs s'accordent à penser que ces différences s'expliquent par une gestion plus rigoureuse de l'épidémie (gestes barrières renforcés, traçage systématique, confinement plus sévère...). Certains scientifiques commencent pourtant à soupçonner un autre facteur : une immunité naturellement acquise par de nombreuses expositions préalables à d'autres coronavirus ressemblant au Sars-Cov-2.

"Il existe une théorie, et je pense qu'elle est assez crédible, selon laquelle en Asie de l'Est, un rhume similaire au coronavirus s'est largement propagé et qu'un grand nombre de personnes l'ont attrapé", affirme dans le Wall Street Journal Yasuhiro Suzuki, qui était jusqu'en août conseiller médical au Ministère de la Santé japonais. "Bien que cela ne confère pas une immunité totale, cette immunité empêche que les gens ne développent une forme grave de la Covid-19".

Rhume et Covid-19 : une immunité croisée ?

Cette hypothèse repose sur différentes études qui montrent qu'une exposition au virus du rhume protège partiellement du Sars-Cov-2. Une équipe du Francis Crick Institute de Londres a récemment montré que de nombreuses personnes, en particulier les enfants, possèdent déjà des anticorps neutralisants contre le Sars-Cov-2 sans jamais y avoir été exposées. Une autre étude de l'université de Boston montre que les personnes ayant été affectées par un coronavirus du rhume ont 70 % de risques en moins de décéder de la Covid-19. Ces études ne sont cependant pas détaillées par zone géographique.

L'Asie, terre d'émergence des pandémies

Un autre fait penchant en la faveur de "l'immunité asiatique" est que les deux épidémies de Sras (celle de 2003 et l'actuelle) ont émergé en Chine, ainsi que de nombreuses autres pandémies de grippe, comme la fameuse grippe de Hong Kong qui a causé un million de morts dans le monde dont 31.000 en France en 1968. Si ces épidémies graves se sont révélées particulièrement mortelles et se sont propagées au reste du monde, d'autres virus de ce type ont pu émerger et rester dans le pays sans que personne ne les remarque.

Une immunité asiatique remontant à 25.000 ans

D'autres scientifiques pensent que l'immunité asiatique remonte à beaucoup plus loin dans l'histoire. Une équipe de chercheurs australiens et américains a récemment publié une étude sur le site bioRxiv affirmant avoir trouvé parmi les Chinois, les Japonais et les Vietnamiens de forts signes de sélection dans les gènes impliqués dans la lutte contre les coronavirus.

D'après leur analyse, les Asiatiques de l'Est avaient commencé à lutter contre une pandémie de coronavirus il y a environ 25.000 ans. Cette dernière aurait laissé des traces dans le génome des populations actuelles, qui possèderaient ainsi une "adaptation" naturelle contre les coronavirus. Une autre étude publiée dans Nature indique qu'un gène hérité de Néandertal et qui constitue un facteur de risque aggravant de Covid-19 est presque absent chez les Asiatiques de l'Est (4 % contre 30 % en Asie du Sud ou 8 % en Europe).

Tout cela reste bien entendu à l'état d'hypothèse. Celle-ci devrait cependant être prise au sérieux dans la perspective d'une prochaine pandémie. Si les Chinois avaient une certaine résistance préexistante au Sars-Cov-2, les données initiales de ce pays auraient pu conduire l'Occident à sous-estimer la facilité avec laquelle le virus pouvait se propager en dehors de l'Asie de l'Est, écrivent Alireza Bolourian et Zahra Mojtahedi dans un article sur Archives and Medical Research. "Plus une épidémie se propage loin de son lieu d'origine, plus sa gravité est élevée", concluent-ils.

Pour une croissance économique forte sur la période 2020-2025

DOGBÉ CRÉE "L'ALLIANCE"

"Ma conviction profonde repose sur la nécessité de bâtir un secteur privé fort, capable de rivaliser avec les entreprises du continent", Mme TOMEGA-DOGBÉ, Premier ministre

Late Pater

On pourrait parler d'une copie conforme ou du même scénario qui se joue, comme le 26 novembre 2019 lorsque l'ancien locataire de la Primature réunissait dans ses bureaux le Comité de concertation entre l'Etat et le secteur privé. Mais, cette fois-ci, ça bouge, selon ce que les participants ont dit et ressenti à la fin de la nouvelle réunion du même Comité, le 8 janvier 2021. «Il nous faut absolument créer une alliance pour permettre de répondre à ces enjeux et cette alliance, elle est nécessaire à sceller entre l'Etat et le secteur privé pour nous permettre d'aller plus loin dans les réformes et rendre notre pays beaucoup plus attractif. Cette alliance doit être caractérisée par une collaboration ouverte, efficace et une communication soutenue», a réclamé le Premier ministre, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Et d'autres ont réagi à ses propos : «ce qu'il faut retenir, c'est la mutation de base. On part d'un cadre de concertation et on évolue vers une alliance», Thierry Awesso (DG et PCA de la société Nioto) ; «cette alliance est un terme très fort que j'ai fort apprécié quand elle l'a utilisé et l'organisation de cette rencontre montre l'intérêt porté à l'entreprise privée», Mme Maryse Adetevi (DG Deloitte Audit Conseil). Pour Lau-

rent Tamégnon (président du Conseil national du patronat), «il faut justement cette solidarité que nous cultivons entre le gouvernement et le secteur privé». Surtout que 70% des emplois sont créés par le secteur privé. «Donc, l'Etat tout seul ne peut pas tout faire», soutient Mme Nathalie Bitho, le tout nouvel administrateur provisoire de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo.

La réunion avec le Comité de concertation visait à partager avec le secteur privé la feuille de route gouvernementale structurée en trois (3) axes qui se déclinent en dix (10) ambitions réparties en quarante-deux (42) projets et réformes. Pour l'Exécutif, il s'agit de bâtir, sur la période 2020-2025, un «Togo en paix, une Nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable». En rappel, le premier axe vise à renforcer l'inclusion et l'harmonie sociale et consolider la paix. L'inclusion est effectivement un élément majeur de cette feuille de route et tous les projets ne serviraient pas la cause du Togo s'ils ne sont pas véritablement inclusifs. Le deuxième axe veut la création des richesses et des emplois en s'appuyant sur les forces de pays. Parmi celles-ci, l'agriculture (représentant 40% du PIB) qui est le cœur du développement économique du pays, l'industrie et les fortes capaci-



Mme Victoire Tomégah-Dogbé face aux...

tés logistiques. Le dernier axe stratégique, qui porte sur la modernisation du pays à travers notamment la digitalisation des processus et des services, vise à soutenir l'élan de développement du pays.

Pour y arriver, il y a un déclin obligatoire qu'on peine à faire jouer jusque-là malgré les initiatives et projets qui se multiplient, les discours qui font rêver, les contacts qui ne rompent pas. Le secteur privé national est en souffrance. Du coup, Mme Victoire Tomégah-Dogbé a redit sa prière : «ma conviction profonde repose sur la nécessité de bâtir un secteur privé fort, capable de rivaliser avec les entreprises du continent». Que vos vœux soient exaucés !

En attendant, les opérateurs économiques – réunis dans le Conseil national du patronat (CNP), l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET), la Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), la Chambre de commerce européenne au Togo (Eurocham)

– sont félicités pour tout l'effort qu'ils font et qui permet au Togo d'enregistrer, malgré la crise sanitaire du Covid-19, un taux de croissance de 0,7% en 2020. Madame le Premier ministre se réjouit de leur adhésion à la feuille de route et leur contribution à la création de la richesse nationale, pour l'atteinte des objectifs de la nouvelle feuille de route 2020-2025.

A noter que, à nouveau, les deux partenaires ont pu faire un point complet sur les mesures de résilience que le gouvernement a prises pour soutenir les agents économiques, notamment les renoncements fiscaux et autres allègements qui ont permis de donner un souffle aux entreprises en cette période de pandémie. En novembre 2019, la réunion du Comité de concertation entre l'Etat et le secteur privé avait permis d'examiner et d'apprécier le chemin parcouru en sept mois, de projeter ensemble les perspectives pour une croissance inclusive escomptée, de partager avec le sec-



...acteurs du secteur privé

teur privé les réformes mises en œuvre dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, de renforcer la confiance mutuelle entre l'Etat et le secteur privé, de mieux informer le secteur privé sur les solutions majeures déjà apportées à certaines de ses préoccupations,

et d'échanger sur les projets structurants du Plan national de développement 2018-2022.

Maintenant que la phase des paroles est close, il faut du concret. «Le gouvernement compte sur l'ambition, l'audace, l'esprit d'innovation et la recherche de résultats du secteur privé pour l'atteinte des objectifs de la feuille de route quinquennale», a tweeté, à la fin, Mme Victoire Tomégah-Dogbé. Peu avant, elle concluait par cette exhortation : «je vous invite à ne pas attendre nos réunions formelles pour engager des échanges avec nous. C'est même une exigence des temps que nous vivons».

«Nous avons déjà des produits de référence, on sera à l'aise avec la bourse agricole» (Enselme Gouthon)

La rencontre Etat - secteur privé a également permis au Directeur général de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM), Edoh Kossi Aménounvè, de présenter aux différentes entreprises togolaises, notamment les PMI et PME, des mécanismes innovants de financement à long terme tels que les actions de préférence, les obligations convertibles en actions, l'épargne salariale, la titrisation des créances, l'émission obligatoire groupée pour les PME. «Bravo au Dr Edoh Kossi Aménounvè pour sa brillante présentation», a lâché la Cheffe du gouvernement. Avant d'inviter les opérateurs économiques et plus particulièrement les PME et PMI à s'organiser pour bénéficier de ces instruments innovants de financement à long terme disponibles, et ce pour faire prospérer leurs entreprises.

A Lomé, le patron de la BRVM a, par ailleurs, soutenu qu'une bourse agricole sera un véritable outil pour financer l'économie nationale et permettre de mieux valoriser les produits agricoles locaux sur le marché boursier local. Vu le poids de l'agriculture dans les ambitions des autorités togolaises. «Le DG Aménounvè a parlé de la création, à terme, d'une bourse agricole. Nous avons essayé de pousser à la création de cette bourse pendant longtemps. Maintenant que l'idée est remise sur scelle, nous pensons que ça peut aider à créer une véritable dynamique au niveau de tout ce que nous produisons en termes de produits agricoles, surtout les produits de rente tels que le café, le cacao, le coton et autres. La qualité des produits sera aussi une exigence. Et, sur ce point précis, le Togo ne se soucie aucunement pas. Des pays comme le nôtre,



Enselme Gouthon.

depuis un moment, privilégient la qualité au point où nous n'avons rien à envier aux autres que nous connaissons sur le plan international. Donc nous avons déjà des produits de référence si bien qu'on sera à l'aise avec cette bourse car la qualité est déjà la priorité au Togo». Il n'y a pas mieux placé pour appréhender l'idée de la bourse en ces termes – un œil rivé sur les traditionnels produits agricoles d'exportation – que le secrétaire général du Comité de coordination pour les filières café et cacao (CCFCC), Enselle Gouthon.

Depuis sa création par arrêté interministériel, en juin 1996, suite au désengagement de l'Etat du secteur productif, le Comité de coordination pour les filières café et cacao assure les missions de supervision de la commercialisation du café et du cacao et de coordination des activités liées à ces deux filières. Le Comité apporte également un appui stratégique aux acteurs et accompagne la dynamique de développement desdites filières en vue de l'amélioration de la production en quantité et en qualité.

Télécommunications / Pour la mise à jour des indicateurs

L'ARCEP lance un processus d'appréciation de la qualité des services aux usagers

Late Pater

C'est un nouveau chantier que vient d'ouvrir l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP). Après les rappels à l'ordre pour le respect des cahiers de charges et les mises en demeure infligées aux deux opérateurs Togo Cellulaire et Moov. En effet, dans le cadre de ses missions de contrôle de la qualité des services fournis par les opérateurs de télécommunications, des indicateurs et des seuils sont prévus pour servir de références d'appréciation pendant les campagnes de mesures sur le territoire national. Dans le souci de mettre à jour ces indicateurs, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes a lancé un appel public à commentaires sur le projet d'indicateurs devant entrer en vigueur à compter de cette année 2021. Cet appel à commentaires vise à recueillir les avis et suggestions des consommateurs et des acteurs du



Michel Yaovi Galley, DG de l'ARCEP

secteur afin d'améliorer le document proposé. L'ARCEP invite donc toute personne, physique ou morale, intéressée par ce processus d'appréciation de la qualité des services de télécommunications, à adresser ses suggestions à l'adresse e-mail : QOS@arcep.tg au plus tard le 22 janvier 2021 à 17h00.

Les commentaires des usagers devront permettre de modifier le document proposé. Au total, 18 indicateurs de mesure de la couverture et de la qualité de services des réseaux mobiles 2G, 3G et 4G sont inscrits dans le projet. Ils ciblent la couverture de réseau, les

services Voix mobile, les services SMS, les services USSD / Monnaie mobile, les services de navigation Web, les services de transmission de données (téléchargements Internet) et les infrastructures de réseau. «Chacun des indicateurs est calculé pour la base des mesures effectuées dans la zone concernée (villes, villages, quartiers, etc...). Les indicateurs «USSD / Monnaie mobile» s'appliquent aux services de Monnaie Mobile (mobile money) offerts par les opérateurs mais ne sont pas applicables aux services financiers fournis par des prestataires tiers via les plateformes USSD des opérateurs», fait-on remarquer.

Les indicateurs sont le «Niveau de signal reçu en outdoor» ; le «Délai d'établissement d'appel» c'est-à-dire le délai au bout duquel une tentative d'appel donne lieu à un retour de sonnerie d'appel ; le «Taux de succès d'appels» qui est défini comme le taux de tentatives d'appels établis et maintenus

pendant 120 secondes ; la «Qualité vocale» signifiant la note moyenne d'opinion des appels établis et maintenus pendant 120 secondes ; le «Taux de coupure d'appels» (Call Drop Rate) qui est le taux d'appels établis, puis interrompus indépendamment du fait de l'appelé ou de l'appelant ; le «Taux de succès de réception de SMS» c'est-à-dire le taux de SMS envoyés et reçus par le numéro de destination en moins de 10 secondes ; le «Taux de succès de requêtes USSD» défini comme le taux de requêtes USSD (Unstructured Supplementary Service Data, qui peut se traduire en Service supplémentaire pour données non structurées) ayant généré une réponse sous forme d'affichage en moins de 5 secondes ; le «Taux de succès de transactions financières» qui est le taux de requêtes de services financiers correctement exécutées en moins de 10 secondes – une requête de

(suite à la page 4)

Après deux ans d'utiles services de base dans sept villes du Togo

Evaluer et poursuivre le PIDU, suivant son impact

Jean AFOLABI

Le Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU), conclu avec la Banque mondiale en novembre 2018, vise à améliorer, d'une part l'accès aux infrastructures urbaines et services de base dans les quartiers mal desservis des villes de **Lomé, Kara et Dapaong**, tels que : (i) des routes urbaines et espaces publics – éclairage public et aménagement paysager – ; (ii) des systèmes d'accès à l'eau potable ; (iii) des réseaux de drainage et de gestion des eaux pluviales, ainsi que (iv) de petites infrastructures économiques et sociales – marchés et échoppes de commerçants. D'autre part, le projet va fournir une assistance technique à la planification et à la gestion du développement urbain, ainsi qu'à la fourniture de services urbains de base résilients dans sept (7) villes, à savoir : **Lomé, Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong**.

Par ailleurs, dans le cadre des actions d'adaptation aux effets du changement climatique, il est prévu de réaffecter des fonds du projet pour répondre à des urgences éventuelles afin de soutenir l'atté-

nuation, le redressement et la reconstruction en cas de catastrophes naturelles, telles que les inondations, les sécheresses, etc. Le projet est prévu pour être exécuté sur une période de cinq (5) ans par le Secrétariat permanent du Projet (SP-PIDU),

Au ministère tutelle de l'Urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière, le souci majeur, à mi-parcours, est d'apprécier l'impact du projet sur le quotidien des bénéficiaires. Et de décider de sa poursuite. En termes moins techniques, il s'agira : d'analyser et d'évaluer : les résultats obtenus par composante, et par sous-composante, la pérennité des résultats obtenus, l'impact des rapports d'audit technique et financier, la performance obtenue selon les indicateurs approuvés lors des négociations, l'évaluation de la performance générale.

Ceci expliquant cela, le ministère de l'Urbanisme projette, pour la poursuite du projet : l'estimation de la probabilité de réalisation des objectifs du Projet et justifications (examen à faire en tenant compte des risques identifiés au cours d'évaluation du projet et d'autres survenus au cours de l'exécution du projet ...), les mesures proje-

tées pour la mise en œuvre du projet au cours de la seconde phase, les incidences financières des actions projetées, le chronogramme des actions, les prévisions de décaissements, la propositions de réallocation des fonds du crédit

En termes de prévision, plus de 2,3 millions de personnes bénéficieront des actions du PIDU. En termes d'infrastructures, plus de 6,5 kilomètres de routes urbaines seront réhabilitées avec plus de 13 kilomètres d'ouvrages de drainage construits à Lomé, Kara et Dapaong ; environ 10 000 personnes auront accès à des sources d'eau potables. Plus de 10 000 autres personnes auront accès à des services améliorés d'assainissement et l'exposition aux risques d'inondations sera réduite pour plus de 15 000 personnes. Près de 50 000 emplois temporaires seront créés et les sept (7) villes bénéficiaires auront leur personnel clé formé en gestion urbaine, leurs groupes communautaires renforcés et leurs populations sensibilisées à la préservation des ouvrages urbaine collectifs.

Le projet vient soutenir la mise en œuvre du Plan national de développement et va contribuer à la réalisation du double objectif d'élimination de l'extrême pauvreté et du partage de la prospérité. Il est soutenu par la Banque mondiale avec un financement de 30 millions de dollars, soit environ 16,86 milliards de francs Cfa.

Télécommunications / Pour la mise à jour des indicateurs

L'ARCEP lance un processus d'appréciation de la qualité des services aux usagers

(suite de la page 3)

service financier est correctement exécutée lorsque la notification USSD de confirmation est affichée sur l'écran de l'initiateur de la requête ; le «**Délai de notification de l'exécution d'une transaction financière**» qui est le délai qui s'écoule entre l'instant où la transaction financière est exécutée et l'instant où les notifications de confirmation par SMS sont envoyées à l'initiateur et au destinataire de la transaction financière ; le «**Délai de résolution d'une réclamation pour une transaction financière échouée**» c'est-à-dire le délai qui s'écoule entre l'instant où un échec de transaction financière a été signalé à l'opérateur et l'instant où une correction a été apportée par l'opérateur – la correction d'un échec de transaction financière peut être soit le

Financement des actions prioritaires du gouvernement en 2021

39,3 milliards pour le Togo au lieu de 25 recherchés

Premier franc succès de l'année pour le Trésor public

Jean AFOLABI

Pour 25 milliards de francs recherchés, le Trésor public du Togo s'est retrouvé, vendredi, avec 39,3 milliards, soit 157,2% de taux de soumission a sa toute première émission de Bons assimilables du Trésor (BAT). Tout au long de l'année dernière, les sorties du Togo sur le marché financier régional n'ont affiché que ça. Signe de la confiance des investisseurs en la gestion de l'économie, en particulier de la dette du pays.

Au finish, en rapport avec les besoins du Togo, l'agence UMOA-Titres n'a retenu 27,5 milliards pour le pays. Les taux moyen pondéré et marginal sont ressortis à 4,0838% et 4,2300% respectivement. Le rendement moyen pondéré affichait 4,1700%.

En attendant de connaître les ambitions du Togo par la publication

du calendrier des émissions de titres publics 2021 par les huit (8) pays membres de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), on estime que le pays a démarré l'année avec une totale confiance. En tout trente (30) soumissions ont été retenues, provenant de Bénin pour 10,5 milliards, du Burkina Faso pour 15,5 milliards, et du Sénégal pour un montant de 1,5 milliard de francs.

A l'échéance du 11 juillet 2021, les titres émis sont remboursables le premier jour ouvré suivant la date d'échéance. Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons, indique l'Agence Umoa-Titres (AUT).

La présente émission de Bons Assimilables du Trésor, tout comme dans tous les pays membres de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA – Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et

Togo), d'après Umoa-Titres, «vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat du Togo. Les titres sont matérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)». Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Pour augmenter son efficacité et son efficience

La CNDH élabore son plan stratégique 2020-2025

Dans un premier temps, les deux Consultants, recrutés pour aider la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) dans la rédaction de son plan stratégique, ont fait l'analyse diagnostique à travers une collecte de données, défini la vision, les missions et les valeurs de la CNDH, et dégagé les grands axes du plan stratégique de l'institution pour les cinq

prochaines années. Le 6 janvier 2021, les résultats ont été présentés aux membres et au personnel de la Commission lors d'un atelier diagnostic et de cadrage.

Selon le président de la CNDH, Madame Nakpa Polo, ce processus «devra nous conduire à une évaluation des capacités en ressources humaines, matérielles, financières y compris la capa-

cité de mobilisation de ces dernières mais aussi et surtout les capacités opérationnelles et de gestion de la CNDH aux fins de mettre en œuvre son mandat, d'une part, et à l'élaboration d'un plan stratégique qui prend en compte les forces et les faiblesses de la Commission pour lui permettre de jouer effectivement son rôle de chef de file des institutions nationales de protection et promotion des droits de l'Homme dans le pays, d'autre part». L'idée est de renforcer les actions qui sont déjà entreprises pour augmenter l'efficacité et l'efficience de la Commission.

La CNDH a pour missions, sur le territoire togolais, de promouvoir et protéger les droits de l'homme, prévenir la torture ou autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants dans les lieux de privation de liberté ou tout autre lieu qu'elle aura identifié. Le mandat des membres de la Commission est de deux ans renouvelable deux fois. Il n'est pas révocable. Les membres de la Commission siègent à temps plein durant leur mandat.

La prochaine étape du processus sera l'organisation d'un atelier de validation pour impliquer toutes les parties prenantes et leur permettre de faire des contributions complémentaires mais aussi de s'approprier le contenu du plan stratégique afin de mieux suivre sa mise en application.

La démarche est appuyée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Des infrastructures marchandes pour Kara et Dapaong

Au titre de l'une de ses composantes, le Projet d'infrastructures et de développement urbain (PIDU) a prévu la réalisation d'infrastructures marchandes (marchés et échoppes de commerçants) dans les sept villes bénéficiaires. C'est ainsi que, au bénéfice de Kara et de Dapaong, des missions d'élaboration de Plan d'Action de Réinstallation (PAR) sont annoncées pour des travaux d'aménagement d'infrastructures des marchés : des marchés des tomates et de Worgou dans la commune Tône 1 (Dapaong), et des infrastructures marchandes de Tchintchinouda et de Wiyadoudé dans la commune Kozah 1 (Kara).

Dans les deux cas, il s'agit, pour la mission, de : décrire brièvement le projet (objectifs et composantes et zones d'intervention) ; indiquer clairement les composantes impliquant des acquisitions de terrains, les restrictions de l'utilisation des terres et les réinstallations involontaires, et dresser des estimations globales ; décrire le contexte et justifier la mission d'élaboration du PAR ; identifier avec pré-

cision les impacts sociaux négatifs et les personnes affectées ; déterminer les mesures de mitigation à appliquer pour éviter, réduire ou compenser les impacts négatifs ; déterminer les coûts des accords de compensations convenues avec les Personnes Affectées par les Projets (PAPs) ; établir les méthodes pour la consultation et l'implication des PAPs ; établir le mécanisme pour la gestion et la résolution des griefs ou des plaintes conformément au Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du projet validé par le gouvernement togolais et approuvé par la Banque mondiale, les dispositions institutionnelles pour l'exécution du Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) y compris le calendrier et le budget de mise en œuvre ; décrire de façon succincte les principes et objectifs applicables à la réinstallation dans le contexte des travaux de construction des ouvrages marchands à Kara ; etc.

La durée totale prévue pour la mission est de quatre (4) semaines, soit vingt-huit (28) jours calendaires. Pour des sollicitations attendues le 21 janvier prochain.

FOOTBALL/TOURNOI UFOA B U17

La FTF fera appel de la décision de la CAF

La Fédération Togolaise de Football (FTF) va faire appel de la décision de la CAF, suite à la disqualification de l'équipe togolaise des moins de 17 ans.

Hervé A.

La Fédération Togolaise de Football a reçu dimanche 10 janvier 2021 une correspondance de la Direction Exécutive de l'Union des Fédérations Ouest-africaines de Football (UFOA B), l'informant de la décision prise par la Commission d'organisation des compétitions U-17 de la CAF, lors de sa séance du 9 janvier 2021, de disqualifier la sélection nationale togolaise, pour les tests IRM non conformes de deux de ses joueurs.

Une décision qui a surpris tout le monde, d'autant que les cadets togolais venaient de se qualifier pour les demi-finales du tournoi après avoir successivement battu, mardi, les Nigériens et vendredi, les Béninois, sur le même score de 2-1.

" D'abord c'est une décision surprise qui nous a été notifiée. A l'analyse nous estimons qu'elle n'est pas justifiable. Nous allons nous battre pour que la vérité soit rétablie ", a rassuré le secrétaire général par intérim de la FTF avant de donner plus de



détails sur les moyens d'actions prévus par les textes, lors d'une interview qu'il a accordée aux médias.

" Dans de tels cas, il faut faire appel de la décision. Nous avons assez d'éléments aujourd'hui pour penser que ce n'était pas la bonne décision parce qu'avant même le début de la compétition, nous avons fait les tests IRM à tous les joueurs et suivant les résultats, tous ces joueurs étaient dans

les normes pour prendre part à cette compétition. Donc quand on nous signifie qu'il y a deux de nos joueurs qui ne sont pas dans les normes, nous allons voir comment est-ce que le travail a été fait et quelle appréhension cela donne ", ajoute Hervé Agbodan.

Au niveau de l'instance du football togolais, la procédure de vérification a du mal à passer et à plaire. " Normalement sur une compétition comme le

tournoi de l'UFOA B, la CAF doit dépêcher une commission médicale, deux ou trois personnes qui doivent siéger et regarder les fichiers fournis par la clinique qui fait les IRM. Malheureusement, ce n'est pas le cas ici. Ce médecin envoyé à la dernière minute a obligé les équipes à faire les tests à des heures tardives. Pour les résultats, il ne reprend que certains clichés qu'il filme avec son téléphone portable pour envoyer sur la plateforme de la CAF. Cette façon de procéder n'est pas professionnelle et altère la qualité des images envoyées ", précise le secrétaire général de l'instance faïtière du football national.

Tous ces éléments réunis poussent le dirigeant sportif à vouloir comprendre les dessous de cette ténébreuse affaire mais dans les règles de l'art. D'où l'appel au calme. " Nous appelons tout le monde au calme, le reste on y travaille. Nous allons utiliser les moyens que nous donnent les textes pour faire éclore la vérité. Les médecins et les juristes sont sur le coup ", assure-t-il. (avec le sportif228.com).

FOOTBALL/

La CAF soumet à la FIFA la validation des candidatures à sa présidence

La Commission de gouvernance de la Confédération africaine de football qui avait déclaré recevables les candidatures d'Augustin Senghor (Sénégal) et de Jacques Anouma (Côte d'Ivoire) devra les soumettre au préalable à la Commission de contrôle de la FIFA, a indiqué l'instance dirigeante du football africain.

" La Commission de gouvernance de la CAF devra soumettre à la Commission de Contrôle de la FIFA les candidatures reçues pour le poste de président de la CAF, étant entendu que le président de la CAF à vocation à devenir vice-président de la FIFA ", rapporte notamment un communiqué parvenu à l'APS.

" La décision a été prise à l'issue d'une réunion du Comité d'urgence tenue en visioconférence après une publication des travaux de la Commission de gouvernance



à la demande du président par intérim de la CAF, Constant Omari ", fait-on savoir.

Le communiqué souligne que la Commission de gouvernance de la CAF devra déterminer avec la Commission de contrôle de la FIFA, une date d'officialisation dans les plus brefs délais de la liste définitive de tous les candidats à toutes

les élections à savoir membres du Comité exécutif, membres du Conseil de la FIFA et président de la CAF.

Dans un précédent communiqué rendu public jeudi la CAF avait validé les candidatures du président de la Fédération sénégalaise de football, Me Augustin Senghor et de l'ancien président de la

Fédération ivoirienne de football, Jacques Anouma.

Elle avait dans le même temps décidé de soumettre à des vérifications supplémentaires les candidatures du président de la Fédération mauritanienne de la République islamique de Mauritanie, Ahmed Yahya et du Sud-africain Patrice Motsepe.

Ces deux dirigeants sont ainsi convoqués au Caire (Egypte) le 28 janvier prochain, alors que la candidature du président sortant, Ahmad, elle a été invalidée, avait précisé la Commission de gouvernance de l'instance dirigeante du football africain.

L'élection à la présidence de la CAF aura lieu le 12 mars prochain à Rabat (Maroc). En plus de la présidence de la CAF, d'autres postes sont à pourvoir au sein du Comité exécutif et de la représentation africaine au Conseil exécutif de la FIFA.

BREVES

Election à la FIFA s'en mêle !

Nouveau rebondissement dans l'élection pour la présidence de la Confédération africaine de football (CAF) qui aura lieu le 12 mars prochain à Rabat au Maroc. Jeudi, la CAF avait annoncé avoir validé les candidatures du Sénégalais Augustin Senghor et de l'Ivoirien Jacques Anouma, donné un feu vert provisoire à celles du Mauritanien Ahmed Yahya et du Sud-Africain Patrice Motsepe, qui devront passer un grand oral, et recalé celle du président sortant Ahmad Ahmad, déclaré inéligible en raison de la suspension de 5 ans prononcée par la FIFA à son encontre. Mais, ce dimanche, l'instance panafricaine a annoncé qu'elle ne sera pas la seule décisionnaire dans ce dossier puisque la FIFA va aussi avoir son mot à dire.

" La Commission de Gouvernance de la CAF devra soumettre, à la Commission de Contrôle de la FIFA, les candidatures reçues pour le Poste de Président de la CAF, étant entendu que le Président de la CAF a vocation à devenir le Vice-Président de la FIFA ", a indiqué la CAF à l'issue de son comité d'urgence.

" La Commission de Gouvernance de la CAF devra déterminer, avec la Commission de Contrôle de la FIFA, une date d'officialisation dans les plus brefs délais, de la liste définitive de tous les candidats à toutes les élections à savoir : membres du Comité Exécutif, membres Conseil de la FIFA et Président de la CAF."

Cela signifie que les auditions d'Ahmed Yahya et de Patrice Motsepe, prévues pour le 28 janvier au Caire, risquent fortement d'être avancées.

La liste des arbitres pour le CHAN connue

La 6e édition du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) Total se tient du 16 janvier au 7 février 2021 au Cameroun. Dix-neuf (19) arbitres, vingt (20) arbitres assistants et huit (8) arbitres vidéo ont été retenus pour cette première grande compétition sous l'ère Covid.

Un quatuor féminin est intégré à l'effectif, confirmant ainsi la décision de la CAF d'inclure les femmes arbitres dans les compétitions masculines. Il s'agit de l'arbitre centrale Lydia Tafesse Abebe (Ethiopie) et des arbitres assistants Bernadetta Kwimbira (Malawi), Mimisen Lyorhe (Nigeria) et Carine Atezambong Fomo (Cameroun). Le choix du groupe final d'arbitres a été effectué sur la base de leurs compétences physiques et sportives, ainsi que de leur compréhension du football notamment leur capacité à lire le jeu.

Le match d'ouverture du CHAN Total Cameroun 2020 entre le Cameroun, pays hôte, et le Zimbabwe aura lieu le 16 janvier 2021 au Stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé à 17H00 GMT.

Les athlètes ne veulent pas de passe-droit

Au Canada, la proposition de Dick Pound d'accorder un ordre de priorité aux athlètes préparant les Jeux de Tokyo dans la procédure de vaccination contre le COVID-19 ne reçoit pas un accueil très enthousiaste dans le mouvement olympique.

Plusieurs athlètes canadiens ont exprimé publiquement leur défiance face à une telle idée, dont la lutteuse Erica Wiebe (photo ci-dessus), championne olympique aux Jeux de Rio 2016. " Les personnes les plus importantes qui doivent se faire vacciner sont les travailleurs placés en première ligne de la crise sanitaire, les personnes les plus à risque et celles qui résident en maison de soins de longue durée, a-t-elle confié à la chaîne CBC. Ce sont elles qui doivent être prioritaires. Pour moi, la pureté du mouvement olympique dépasse de loin la seule mise en scène d'athlètes capables de divertir le monde. "

Même son de cloche chez le gymnaste Kyle Shewfelt, médaillé d'or au sol aux Jeux d'Athènes en 2004. " D'un point de vue moral, je ne soutiens pas une telle idée, explique-t-il. Les athlètes sont des individus en bonne santé, ils appartiennent à une tranche d'âge moins vulnérable face aux conséquences fatales de cette maladie. Autant je veux que les Jeux olympiques aient lieu, autant il n'y a aucun doute dans mon esprit sur la direction que doit prendre la vaccination. Les Jeux olympiques doivent pouvoir se dérouler en toute sécurité, que les athlètes soient vaccinés ou non. "

TOKYO 2021

Les Japonais ne veulent plus des Jeux

A moins de 200 jours des Jeux de Tokyo, la défiance de la population japonaise à l'égard de l'événement olympique augmente à la même vitesse que la courbe du nombre de cas positifs au COVID-19.

Dimanche 10 janvier, la capitale japonaise a enregistré 1 494 nouveaux cas de patients infectés par le virus. Pour le sixième jour consécutif, les chiffres s'affichent au-dessus de la barre des 1 000. Pour l'ensemble de l'archipel, le nombre de cas a dépassé, la veille, la ligne des 7 000 nouveaux patients.

Au cours du même weekend, le premier depuis la décision du gouvernement japonais de déclarer l'état d'urgence dans l'agglomération de Tokyo, un sondage téléphonique réalisé pour l'agence Kyodo News affiche un taux de défiance record de la population à l'égard des Jeux olympiques et paralympiques.

Pour plus d'un habitant sur trois (35,3



%), les Jeux de Tokyo devraient être annulés. Le même sondage révèle que 44,8 % des personnes interrogées souhaitent un nouveau report de l'événement.

Le calcul est facile. A moins de 200 jours de l'ouverture, alors que le budget des Jeux de Tokyo dépasse désormais les 15 milliards de dollars, plus de 80 % des Japonais avouent souhaiter que l'événement n'ait pas lieu en 2021.

Au cours de la même enquête d'opi-

nion, Kyodo News a sondé les Japonais sur leur perception du Premier ministre, Yoshihide Suga, de son gouvernement et de leur gestion de la crise sanitaire. Les réponses se révèlent également sans la moindre ambiguïté.

Le taux de confiance à l'égard du pouvoir a perdu 9 points par rapport au sondage précédent, effectué au mois de décembre. Il pointe désormais à seulement 41,3 %. Le taux de défiance, lui, grimpe à 42,8 %, quatre mois seulement après le début du gouvernement

Suga.

L'enquête révèle que 68,3 % des personnes interrogées se déclarent insatisfaites des mesures de lutte contre le coronavirus mises en place par le gouvernement. Il est reproché aux autorités, à 79,2 %, d'avoir attendu trop longtemps avant de déclarer l'état d'urgence à Tokyo et dans les préfectures voisines de Kanagawa, Chiba et Saitama. Près d'un sondé sur deux (46,6 %) estime que le délai annoncé pour cet état d'urgence - une première période d'un mois - est " trop court".

Dans le contexte sanitaire actuel, les résultats de l'enquête d'opinion publiée par Kyodo News ne constituent pas une surprise. Ils sont logiques. Confrontés à une nouvelle vague de la pandémie aux effets plus spectaculaires que les précédentes, les Japonais envisagent avec un enthousiasme en chute libre la perspective de voir le pays accueillir la terre entière dans moins de 200 jours. Le contraire aurait semblé douteux.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté
Graphisme
Guillaume BOGLA

Renforcement des capacités et gestion de la COVID-19

Les scientifiques africains changent la donne

Jean AFOLABI

Le 27 février 2020, l'Afrique enregistrait son premier cas de coronavirus (Covid-19). Il s'agissait d'un homme italien vivant à Lagos, au Nigéria, qui rentrait d'un voyage à Milan, en Italie, alors un foyer important de la maladie en Europe. Peu après l'identification du patient, un échantillon du virus a été envoyé vers une petite ville, Ede, dans l'État d'Osun au sud-ouest du pays, à plus de 200 kilomètres de Lagos. C'est là-bas qu'une équipe dirigée par le professeur Christian Happi a analysé l'échantillon et partagé en moins de 48 heures le tout premier séquençage du génome du syndrome respiratoire aigu sévère coronavirus 2 (SRAS-CoV-2) d'Afrique avec la communauté scientifique mondiale, plus rapidement que ce qui se faisait dans certains pays développés, et, surtout, beaucoup plus rapidement que si l'échantillon avait été envoyé à un laboratoire à l'étranger.

Pourquoi cette initiative est-elle révolutionnaire ? Parce qu'il y a moins de dix ans, estime la Banque mondiale, la plupart, voire la totalité du séquençage des virus présents dans le pays était effectué dans des laboratoires à l'étranger. Entre l'envoi de l'échantillon à l'étranger et le moment de la publication des résultats, le virus aurait eu le temps de se propager, muter et tuer des patients.

Originaire du Cameroun, Christian Happi a passé 12 ans à l'uni-

versité d'Harvard en tant que chercheur scientifique avant d'intégrer l'université de Redeemer, au Nigéria, une institution privée dans l'État d'Osun. Une énigme géographique est à l'origine de sa décision de déménager au Nigéria: le fait que le dépistage de la fièvre de Lassa, qui provoque une hémorragie virale aiguë et tue chaque année des centaines de Nigériens, était effectué en Allemagne. Considérant qu'il n'y avait aucune raison que les maladies affectant les Africains ne puissent être testées dans la région, Happi a décidé de relever le défi de développer directement dans le pays l'étude de la génomique du virus.

Le début d'une aventure

Aujourd'hui, l'université de Redeemer abrite le Centre d'excellence africain pour la génomique des maladies infectieuses (ACEGID) dirigé par Christian Happi. En 2014, ce centre a été sélectionné par le Programme des Centres d'excellence africains pour l'impact sur le développement (ACE) financé par la Banque mondiale. Depuis lors, le centre a mis au point un test rapide qui permet de diagnostiquer en 10 minutes la fièvre de Lassa, ouvrant ainsi la voie au développement du prochain vaccin contre cette maladie.

Ce même centre avait identifié et séquencé le premier cas d'Ebola au Nigéria lors de l'épidémie qui a sévi en Afrique de l'Ouest de 2014 à 2016. En outre, le centre a aidé à contenir l'épidémie dans la sous-région grâce à la mise au point d'un

diagnostic rapide de 15 minutes. Cette méthode a été approuvée par l'Organisation mondiale de la santé et la Food and Drug Administration aux États-Unis (USFDA).

L'équipe du professeur Happi a également mis au point un test accéléré pour le dépistage de la COVID-19, certifié par l'USFDA. Le teste coûte environ 3 dollars américains, soit beaucoup moins cher que les autres tests disponibles et facile à réaliser par des laboratoires qui ne disposent d'équipements trop sophistiqués et onéreux.

Les scientifiques africains montrent la voie

Aujourd'hui, la Banque mondiale fait noter que le domaine de la génomique se développe rapidement en Afrique, avec l'ACEGID en tête. Le centre devrait prochainement inaugurer un bâtiment de 4 millions de dollars et devenir le plus grand centre de recherche génomique en Afrique. Plus récemment, il a été sélectionné par le Broad Institute du Massachusetts Institute of Technology (MIT) et l'université de Harvard aux États-Unis pour faire partie d'une presti-

gieuse coalition scientifique qui aidera à mettre en place un système d'alerte précoce afin de prévenir et répondre aux futures épidémies et pandémies - une opportunité qui tombe à pic dans le cadre des initiatives de lutte contre la COVID-19. Christian Happi a également reçu le très prestigieux prix Baily Ashford Medical en novembre 2020, en récompense de ses importantes contributions scientifiques.

Au Ghana, le Centre ouest-africain de biologie cellulaire des agents pathogènes infectieux

(WACCBIP) dirigé par le professeur Gordon Awandare en collaboration avec le Noguchi Memorial Institute for Medical Research, peut également s'enorgueillir de ses recherches de pointe dans la formation de la prochaine génération de scientifiques biomédicaux. Joyce Ngoi, une Kenyane basée à Accra, mène l'équipe du centre qui a séquencé le génome du coronavirus et permis d'identifier la composition génétique de 46 cas dans le pays, permettant ainsi de poursuivre l'analyse génomique du virus au Ghana.

Panier de la ménagère

Hausse des prix des œufs sur le marché

La pandémie à coronavirus s'invite dans les causes

Etonam Sossou

Il faut désormais déboursier, en moyenne 2500 Fcfa pour un plateau d'œufs qui coûte habituellement 2000 Fcfa. L'œuf se fait rare au marché. Les œufs qu'on retrouve sur le marché se vendent chers. Au lieu de 2000 Fcfa, comme d'ordinaire, l'alvéole coûte entre 2300 Fcfa et 2800 Fcfa, contre 1700 F ou 2000 Fcfa, il y a quelques semaines. En détail, un œuf revient à 100 Fcfa contre 75 Fcfa. « Vraiment, tout dans ce pays va à l'envers. Vous allez à la boutique un matin et on vous dit seulement que le prix des œufs a augmenté. Vous ne savez même pas pourquoi. Chacun fait ce qu'il

veut », lance Célestine, une ménagère. Comme elle, plusieurs consommateurs ont fait le triste constat. Ils ne comprennent pas la soudaine hausse des prix d'œufs.

Certains se demandent : « Si les poules ne pondent plus d'œufs ? » Sur le terrain, commerçants, grossistes et éleveurs s'accusent mutuellement, « Ce sont les grossistes qui créent l'inflation » disent les vendeurs. Les grossistes, eux, soulignent que les éleveurs sont la principale cause de cette augmentation. Quant aux éleveurs qui n'ont pas nié leur implication dans l'augmentation des prix des œufs, ils affirment qu'elle est consécutive à l'augmentation des prix des aliments. Plus loin, on parle de la



crise de Covid-19, qui a sérieusement impacté la production avicole. « Dans le cadre du respect des mesures barrières liées au Coronavirus, nous avons mis une bonne partie de notre personnel en congé technique. Les frontières étaient fermées et on était en rupture de stock de certains produits nécessaires à la production des œufs. C'est donc normal que la pénurie actuelle puisse être ressentie par les consommateurs »,

croit savoir Komi Agbokey, un producteur.

En attendant un retour à la normale, certains ménages ont réduit la consommation de l'œuf. Cet écart impacte les commerçants, qui prétendent ne pas vendre autant que par le passé. « Auparavant, je pouvais vendre 10 alvéoles par jour. Mais maintenant, je peux en vendre une seule pendant au moins 3 jours, voire une semaine », a déclaré Maman Déborah, commerçante.

Plusieurs opérateurs de ce secteur s'accordent à dire que la pandémie a déteint sur la production qui peine à satisfaire la demande au niveau local.



La LONATO vous souhaite

Une parfaite santé pour vous et vos proches,

De la prospérité et de la passion dans vos activités !

Bonne et heureuse année 2021 !



Femmes de ménage

Ces «bonnes» à tout faire

Etonam Sossou

Ces femmes de confiance sont souvent traitées comme des esclaves, étant habituées à la famille, elles finissent par perdre de vue les avantages que leur procure leur statut de travailleur et se contentent du menu fretin. C'est ainsi que les tâches réellement attribuées à la bonne sont loin d'être définies. Elles sont multiples et varient selon que celle-ci travaille dans une famille nombreuse ou moins nombreuse. Outre qu'elle doit s'occuper à longueur de journée des enfants, la «bonne» assiste sa maîtresse dans presque tous les travaux domestiques. Celles qui bossent dans les foyers moins nantis vont ramasser du bois, puiser de l'eau. «Je fais tout: La lessive, le ménage, le cui-

sine, le marché... Quand la patronne accouche, je suis encore obligée de m'occuper du nouveau-né. Je lave son linge et je stérilise ses biberons», avoue Flore, la vingtaine à peine.

Madeleine quant à elle mentionne qu'elle avait été embauchée comme berceuse. «Ma patronne cherchait une fille qui devait s'occuper de son bébé après ses trois mois de congé de maternité. Petit-à-petit, madame a commencé à me demander de faire telle et telle chose... Aujourd'hui je m'occupe de tout. Même ses neveux qui viennent passer les congés à la maison sont à ma charge».

En outre, elles travaillent du matin au soir et parfois, jusque tard la nuit. «Je commence à sept heures, mais je ne sais pas à quelle heure je finis. Parfois, étant encore au travail,

madame m'appelle pour me dire de ne pas rentrer parce qu'elle a des étrangers le soir. Cela peut aller jusqu'à 22 heures, voire minuit», souligne Elise.

Ces heures supplémentaires, à en croire les témoignages, ne sont compensées que par la nourriture ou encore quelques bouteilles de boisson et de l'argent de taxi.

Une autre catégorie de ce personnel concerne les domestiques logés chez leurs patronnes. Celles-ci travaillent 24h sur 24. Elles peuvent être réveillées à toute heure de la nuit pour s'occuper du bébé qui empêche le couple ou la mère de dormir. «J'étais obligée de fuir ma patronne parce qu'elle n'avait aucun respect pour moi. Non seulement, je n'étais pas bien payée, mais elle croyait que ma vie était entre ses mains», confesse

Annie, aujourd'hui gestionnaire d'une cabine téléphonique.

Salaires...

La plupart de ces filles sont des mineures placées dans les familles par leurs parents. Nombre d'entre elles viennent des zones rurales. De bouche à oreille, elles se retrouvent pour la plupart à Lomé chez des femmes qui ne sont ni leurs parentes, encore moins des connaissances de leur famille. Doris, 17 ans, est de celles qui sont venues de Vogan pour Lomé. Ne connaissant aucun mot en français, elle s'exécutait comme une toupie dans la maison. Femme à tout faire, y compris même les tresses des enfants, elle aussi, comme le témoigne une voisine de sa patronne, a

dû s'évader dans la nature. Car, le retour dans leur famille n'est possible que si elle a une remplaçante. Généralement, ces filles sont une richesse pour leurs parents. Elles ne touchent pas leurs salaires. Après trois ou six mois de travail, selon les termes du contrat, la patronne va verser son salaire à sa maman qui vit au village. «J'ai eu à préparer au moins une fois la layette à sa mère à partir de son salaire» explique une patronne.

A propos de salaires, ceux-ci sont fixés à la tête du client. Ils varient entre 10.000 et 20 000 F CFA pour les mieux logées. «Ma patronne a un atelier de couture. Lorsque j'essaie de lui dire que les 12000F qu'elle me paie ne suffi-

sent pas, elle me fait comprendre qu'elle-même ne gagne pas grande chose. Elle doit payer la location de l'atelier, l'impôt libérateur et d'autres taxes, en plus de son loyer et sa consommation d'eau et d'électricité... », déclare Olive. Pis, ces filles sont victimes d'abus sexuels dans les domiciles et, pour la plupart, dénoncer un parent de leur patronne, c'est perdre son emploi. «J'ai préféré quitter mon travail pour ne pas avoir des problèmes. Car si je parlais, madame allait m'en vouloir et je ne devais plus être en bons termes avec son mari », déclare Cécile, vendeuse actuellement au marché de Soviépié.

Santé/la gonococcie

L'Oms craint une hausse d'infection due à la Covid19

Cette infection sexuellement transmissible qui touche en majorité les patients de moins de 30 ans en particulier les hommes se multiplie dans le monde en raison de la pandémie du Covid-19.

L'organisation mondiale de la santé s'inquiète de la résistance toujours plus grande de la gonococcie aux antibiotiques et redoute une hausse importante du nombre de cas en raison de la crise sanitaire. Car, le nombre de cas de personnes atteintes de cette maladie se multiplie dans le monde en raison de la pandémie du Coronavirus. Cette infection également appelée chaude-pisse ou blennorragie, touche en majorité les patients de moins de 30 ans en particulier les hommes.

Cela fait plusieurs années que les médecins de l'Oms s'inquiètent de

la résistance croissante de la gonorrhée aux antibiotiques. Plus de 90 millions de cas sont diagnostiqués chaque année dans le monde ; un chiffre qui était en hausse de 17% entre 2016 et 2017. Ce phénomène ne fait que s'aggraver avec la pandémie de Covid-19 comme le précisait fin décembre un porte-parole de l'Oms. Selon lui, un nombre important de cas de gonorrhée ont été diagnostiqués dans les hôpitaux depuis le printemps 2020. Cependant l'Oms redoute ainsi une aggravation de la situation.

Ce porte-parole note que l'usage excessif des antibiotiques peut favoriser l'émergence d'une résistance de la gonorrhée aux traitements. Or de nombreux antibiotiques ont été prescrits ces derniers mois pour traiter le coronavirus. En

2020 dernier, l'Oms alertait d'ailleurs sur les risques d'une surconsommation d'antibiotiques pendant la pandémie. «La pandémie de Covid-19 a conduit à une augmentation de l'usage d'antibiotiques ; ce qui conduira à terme à une plus haute résistance antibiotique qui aura un impact sur le traitement des maladies et le nombre de morts pendant la pandémie et au-delà», avait alors mis en garde le directeur général de l'agence onusienne Tedros Adhanom.

Cependant, une telle situation peut favoriser l'émergence d'une résistance de la chaude-pisse ; cependant, pour lutter contre les infections sexuellement transmissibles telles que la gonococcie, le préservatif est le moyen le plus efficace de se protéger lors d'un rapport sexuel.

Au Bénin voisin / Dans un contexte marqué par la Covid19

Plusieurs cas suspects de la fièvre hémorragique de Lassa détectés

Plusieurs cas suspects de fièvre de Lassa, une grave fièvre hémorragique, ont été enregistrés en certains endroits du département béninois de l'Atacora (nord-ouest), a rapporté mardi l'agence officielle ABP (Agence Bénin Presse). Ces cas ont commencé à être enregistrés à partir du dernier trimestre 2020, a indiqué à l'agence Jacob Namboni, le directeur départemental de la santé cité par Chine nouvelle. Le système de santé de l'Atacora, a-t-il souligné, est actuellement en phase de surveillance

accrue, non seulement pour le COVID-19, mais aussi pour la fièvre de Lassa.

En précisant que cette fièvre hémorragique était importée de pays voisins, notamment le Nigeria, le Dr Namboni a assuré que des dispositions avaient été prises par les autorités sanitaires du département pour en éviter la propagation. "Nous avons fait une feuille de route en début de chaque année, notamment en prélude à la phase critique, que nous mettons en œuvre à travers un paquet d'activités à

l'endroit de la population", a-t-il précisé.

La fièvre de Lassa, causée chez les humains par le contact avec les excréments de rongeurs contaminés, se transmet par les fluides corporels tels que le sang, l'urine, la salive ou le sperme, affirme Chine nouvelle. Qui précise, citant l'Organisation mondiale de la santé (OMS), que la fièvre de Lassa constitue un véritable problème de santé publique dans la sous-région ouest-africaine.



Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°628 de LOTO KADOO du 31 Décembre 2020

La LONATO a procédé vendredi dernier à son siège au 629^e tirage de LOTO KADOO sans bonus.

Lors du précédent tirage de LOTO KADOO, des gagnants de gros lots ont été enregistrés à LOME et à DAPAONG. Dans les autres villes du pays, ce sont essentiellement des lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs.

A LOME, la LONATO a enregistré un lot de 1.250.000F CFA, qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 60043.

La ville de DAPAONG n'est pas en reste avec un gros lot de 2.000.000F CFA remporté sur le point de vente 10123.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇONS DE DEVENIR RICHE !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°629 de LOTO KADOO du 08 Janvier 2021

Numéro de base

41 50 71 38 62

LOTO SAM

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°184 DE LOTO Sam du 02 Janvier 2021

Le tirage N°185 du LOTO Sam a eu lieu Samedi 09 Janvier 2021 et a fait naturellement des heureux gagnants.

Samedi dernier, C'est essentiellement de lots intermédiaires c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à un million de francs qui ont fait le bonheur de nombreux parieurs dans toutes les villes du pays.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Résultats du tirage N°185 de LOTO SAM du 09 Janvier 2021

Numéro de base

88 72 87 06 24



SURFEZ ET PARTAGEZ INTERNET EN TOUTE MOBILITÉ

MIFI ALCATEL 

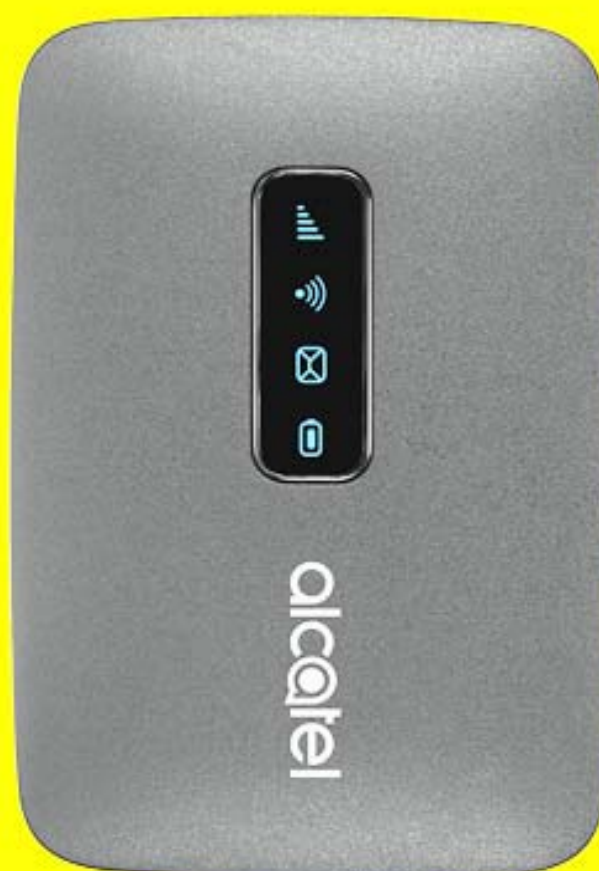
1 Terminal MiFi



+

60Go

à 39 900 F CFA



- Avec 4G et profil LTE-Fixe
- Vitesse de téléchargement jusqu'à 150 Mbps
- Compatible : Windows 7/8/8.1/10 (32 & 64 bit), Mac OS X 10.6 ~ 10.10 (32 & 64 bits)
- WiFi hotspot : supporte jusqu'à 32 terminaux
- Batterie : Bonne, 2150 mAh, 8 h en usage et 300 h hors usage.

Promo jusqu'au 31 janvier 2021. Volume de 60 Go utilisable uniquement sur le réseau mobile Togocel. Valable 30 jours.

 @togocom.tg

 @togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg